

Lettre d'information académique - Lundi 10 mars 2025

La préparation de rentrée se poursuit : se mobiliser dans les établissements

Après la répartition des moyens et les fermetures et ouvertures de divisions, les Comités Sociaux Administratifs Spéciaux Départementaux vont étudier les suppressions et créations de postes, les compléments de service. Suppressions et compléments de service dépendent directement des fermetures de classes mais également d'une proportion d'HSA qui est en



augmentation et conduit parfois à prévoir que certain-es collègues aillent compléter leur service dans un autre établissement alors qu'il y a des heures supplémentaires dans la discipline.

Faites connaître à votre section départementale toutes les situations qui vous semblent abusives afin que les élu-es du SNES puissent argumenter lors des instances.

Concernant les collèges, les textes « choc des savoirs » ne sont toujours pas parus au BO et les DHG qui présentent des répartitions prévoyant des groupes en 6ème et 5ème n'ont actuellement aucune légitimité.

- Fermeture de division ou absence d'ouverture malgré des effectifs élevés
- Suppression de poste avec ou sans mesure de carte scolaire
- Compléments de service abusifs
- « Choc des savoirs »

=> Pour que vous puissiez faire entendre la voix de votre établissement, organiser des mobilisations locales y compris par la grève, agir collectivement pour revendiquer plus de moyens, une autre politique éducative et de meilleures conditions de travail, le SNES-FSU a déposé un préavis de grève académique pour la semaine du 10 au 14 mars et fera de même pour la semaine suivante. Contactez votre section départementale ou la section académique pour tout renseignement ou pour communiquer les raisons et les modalités de la mobilisation.

CAPA de contestation d'avis des rendez-vous de carrière 2023-2024 : le compte-rendu

La CAPA s'est tenue le vendredi 14 février. Les élu-es du SNES ont défendu, très souvent avec succès, les dossiers qui leur avaient été confiés par les syndiqué-es.

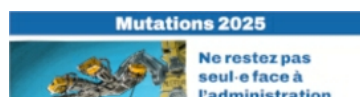
Dans un contexte de gel du point d'indice, d'absence de refonte des grilles de rémunération, il est fondamental de suivre sa carrière et de défendre ses droits avec le SNES.



Le compte-rendu complet de la CAPA de contestation est [ici](#)

Mutations intra-académiques : ouverture prochaine du serveur

Le serveur de mutations sera ouvert du 19 mars au 2 avril. [Toutes les informations déjà disponibles sont ici et la page sera](#)



[régulièrement actualisée](#)

Comme chaque année, les militant-es du SNES se tiennent à la disposition des syndiqué-es pour les aider dans l'élaboration



de leur liste de vœux, répondre aux questions sur leurs droits, leurs bonifications, conseiller dans les stratégies. **Des réunions d'information sont prévues, des créneaux de rendez-vous téléphoniques sont ouverts. N'attendez pas, contactez le SNES, ne restez pas seul-e face à l'administration.**

Adhérez au SNES-FSU

[Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail, Vous pouvez le consulter en ligne](#)

SNES-FSU section académique de Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
<https://www.bordeaux.snes.edu/>
s3bor@snes.edu